

Paris, le 12 avril 2018

JEAN MESQUI, PRÉSIDENT DE L'UNION ROUTIÈRE DE FRANCE

Le Conseil d'administration de l'Union routière de France (URF), réuni le 11 avril 2018, a élu à la présidence de l'Association M. Jean Mesqui.

Il succède à Claude Cham qui a été nommé Président d'honneur de l'URF. Les membres du Conseil d'administration ont salué l'action menée par Claude Cham au cours des dix dernières années pour promouvoir et renforcer l'URF comme une organisation transversale unique de réflexion et d'échanges sur les mobilités de demain.



Jean Mesqui est diplômé de l'École Polytechnique (1972), Ingénieur général des Ponts et-chaussées et docteur ès lettres.

Il débute sa carrière en exerçant, de 1975 à 1988, plusieurs responsabilités au sein du Ministère de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du territoire et des Transports, dont celle de conseiller technique auprès du ministre, de 1987 à 1988.

En 1989, il rejoint le secteur autoroutier en tant que directeur général de la Société des Autoroutes Paris-Normandie (SAPN), puis de Président de cette société. En 2001, il a pris la responsabilité de l'Association professionnelle des sociétés françaises concessionnaires ou exploitantes d'autoroutes ou d'ouvrages routiers (ASFA) en tant que Délégué général. En 2016, il devient Président-Délégué général de l'ASFA, fonction qu'il occupera jusqu'en fin 2017. À ce titre, Jean Mesqui est administrateur de l'URF, depuis 2001.

Ancien président de l'ASECAP (Association européenne des exploitants d'ouvrages autoroutiers) et ancien président d'ERTICO-ITS Europe (Association européenne des systèmes de transports intelligents), Jean Mesqui est également membre du conseil d'administration de l'IBTTA (Association internationale des ponts, tunnels et autoroutes à péage).

Contact :

Stéphane Levesque (stephane.levesque@unionroutiere.fr)

9, rue de Berri 75008 PARIS - tél. : 01 44 13 37 17 – web : www.unionroutiere.fr

Twitter : [@unionroutiere](https://twitter.com/unionroutiere)

L'URF est l'organisme fédérateur des acteurs de la mobilité routière, individuelle et collective. Elle regroupe les organisations représentatives des usagers de l'automobile et de la route, et des professions dont les activités touchent à la construction et à la gestion des infrastructures routières, à la construction, à l'équipement et à l'entretien des véhicules automobiles, aux livraisons de marchandises, au transport collectif de personnes, à la distribution de carburants, à la circulation et à la sécurité routière.

*L'URF s'exprime au nom d'acteurs économiques qui assurent **88 % des déplacements de personnes et de marchandises** et procurent **2,2 millions d'emplois directs en France**.*